

Tour entre Clarée et Écrins en 6 jours

Briançonnais - Villar-d'Arêne



Lac du Chardonnet (© M.Ducroux)



Une boucle originale qui réunit le massif des Écrins et celui des Cerces, un autre écrin de montagne dont les joyaux se laissent découvrir pas à pas.

Le parcours emprunte des cols fréquentés autrefois par les paysans et mineurs du briançonnais, entre des sommets emblématiques du secteur tel le Grand Aréa ou la Tête de la Cassille. Les vues s'ouvrent sur des paysages marqués par le pastoralisme au-dessus de grandes forêts de mélèzes au nord alors qu'au sud, le massif des Écrins évoque d'irréels profils himalayens par-delà la vallée de la Guisane. La faune sauvage est bien représentée avec le bouquetin qui fréquente le massif en toute quiétude dans ce décor encore peu aménagé...La diversité floristique s'épanouit des berges de la Clarée jusqu'aux rocailles d'altitudes.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 jours

Longueur : 58.3 km

Dénivelé positif : 3108 m

Difficulté : Moyen

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Col, Histoire et architecture, Lac et glacier

Itinéraire

Départ : Col du Lautaret

Arrivée : Col du Lautaret

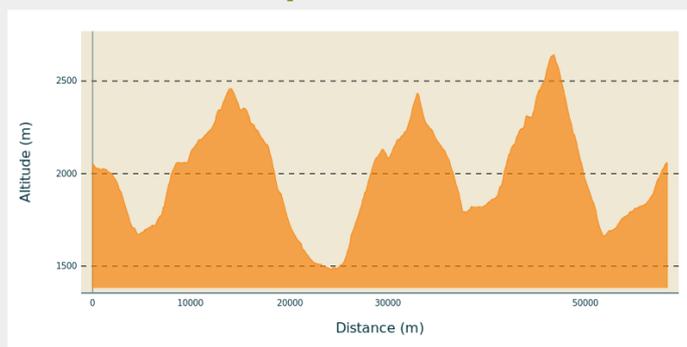
Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Villar-d'Arène

2. Le Monétier-les-Bains

3. Névache

Profil altimétrique



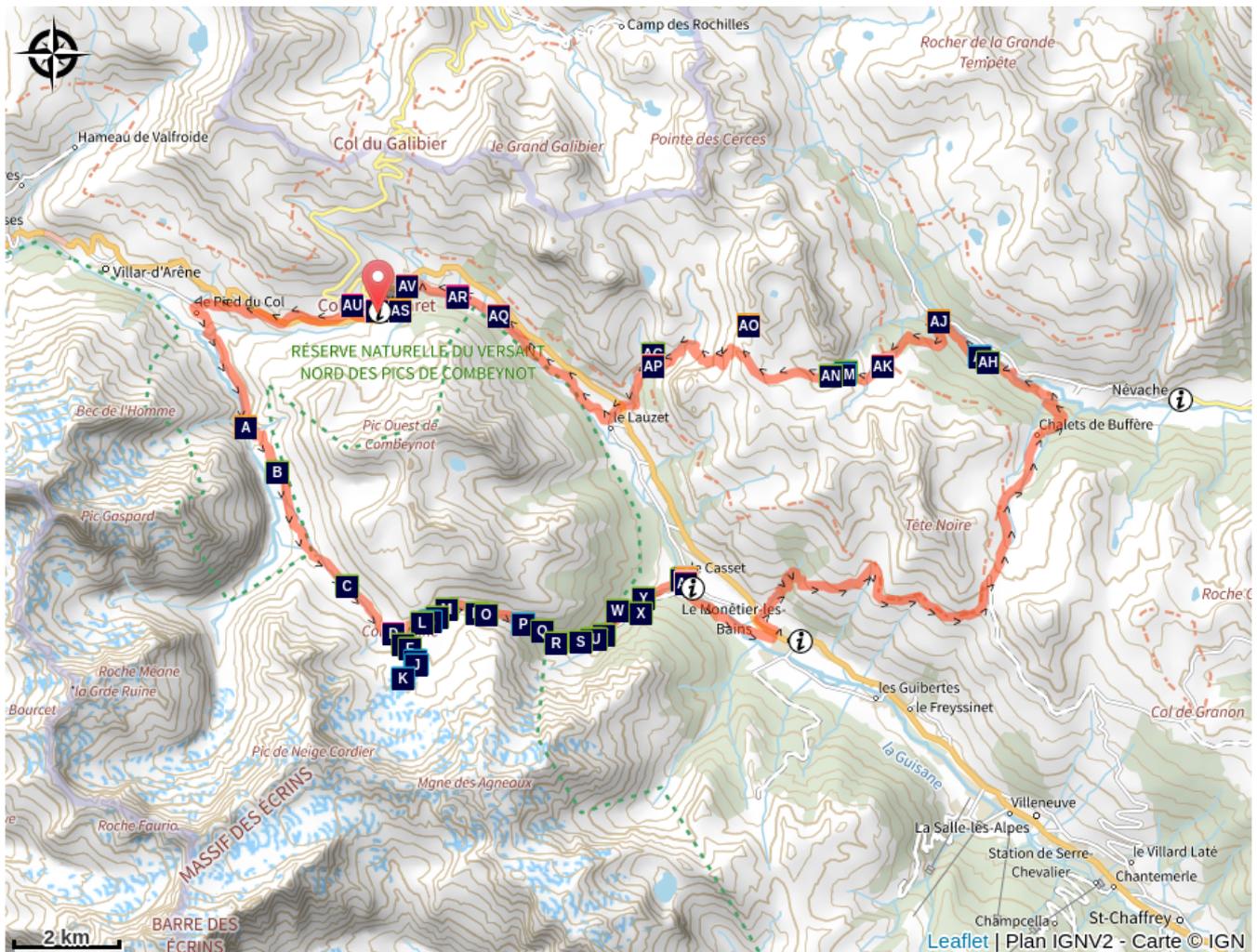
Altitude min 1483 m Altitude max 2643 m

Depuis le centre d'information du Parc au Col du Lautaret, emprunter le GR®50 qui descend au Pied du Col pour atteindre les alpages, suivi du refuge de l'Alpe de Villar d'Arène. Quitter le refuge et remonter le sentier jusqu'au col d'Arsine (2 348 m) et au lac du glacier d'Arsine. Deux grands lacs au pied d'un cirque marquent la fin de l'ascension (2 455 m). Revenir sur ses pas pour retrouver le sentier, parsemé de petits lacs et la cabane pastorale. Après un pierrier et de petits lacets, atteindre le lac de La Douche puis une forêt de mélèzes. Longer le torrent jusqu'au village du Casset. Monter en direction du vallon de la Moulette. Continuer sur le GR 50 et 57 jusqu'au col de Buffère, puis au refuge. Du refuge, redescendre par le GR en direction de la vallée, et poursuivre en direction du Pont de Lacha et de la Meuille par un bon sentier. Peu après les chalets de la Meuille, il est possible d'aller admirer la cascade de Fontcouverte. Le sentier grimpe ensuite aux chalets de Laroux puis au refuge du Chardonnet. Du refuge, rejoindre le lac du Châtelard par un sentier essentiellement herbeux. Il chemine ensuite facilement jusqu'au col du Chardonnet (2638m). La descente s'entame dans des cailloux. Après quelques passages un peu raides et aériens, le sentier est en lacets au dessus du vallon. Longer le torrent du Rif au début, puis un alpage parsemé de blocs pour arriver au-dessus des chalets de l'Alpe du Lauzet et redescendre vers le Pont de l'Alpe. Au hameau du Lauzet, rejoindre le GR®50 qui s'élève dans la vallée, en rive gauche de la Guisane. Le col se rapproche petit à petit à travers ces alpages. Après quelques grandes courbes peu raides, le col est enfin là !

Étapes :

- 1.** Du Col du Lautaret à l'Alpe du Villar-d'Arène par le Pied du Col
9.8 km / 417 m D+ / 3 h 30
- 2.** De l'Alpe du Villar-d'Arène au Casset
12.9 km / 416 m D+ / 4 h 30
- 3.** Du Casset au refuge de Buffère
14.7 km / 1014 m D+ / 6 h
- 4.** Du refuge de Buffère au refuge du Chardonnet
7.0 km / 443 m D+ / 2 h 30
- 5.** Du refuge du Chardonnet au Lauzet
8.7 km / 428 m D+ / 4 h
- 6.** Du Lauzet au Col du Lautaret
6.6 km / 399 m D+ / 2 h 30

Sur votre chemin...



-  Vallée de la Romanche, Charles Bertier (AA)
-  Swertie vivace (AC)
-  Jonc arctique (AE)
-  Moraine (AG)
-  Vêlage (AI)
-  Glacier d'Arsine (AK)
-  Bergeronnette des ruisseaux (AM)
-  Solitaire (AO)
-  Venturon montagnard (AQ)
-  Mélèze (AS)
-  L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AU)
-  Les chamois (AW)
-  Blaireau européen (AY)
-  Murin à moustaches (BA)
-  Moineau soulcie (BC)

-  La "bosse" des marmottes (AB)
-  Col d'Arsine (AD)
-  Lagopède alpin (AF)
-  Un régime aquatique (AH)
-  Fonte du glacier d'Arsine (AJ)
-  Alouette des champs (AL)
-  Papillon de jour, papillon de nuit (AN)
-  Couleur de l'eau des méandres (AP)
-  Merle à plastron (AR)
-  Un prédateur volant (AT)
-  Aigle royal (AV)
-  Le cincle plongeur (AX)
-  L'amoureux des vieilles pierres (AZ)
-  Portes et cours (BB)
-  Le Casset (BD)

-  Cadrans solaires (BE)
-  Les bouquetins de l'Alpe du Lauzet (BG)
-  La Clarée, une rivière exceptionnelle (BI)
-  Le Refuge du Chardonnet (BK)
-  Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (BM)
-  Les mines de graphites du Chardonnet (BO)
-  Hospice de la Madeleine (BQ)
-  Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BS)
-  La tufière du col du Lautaret (BU)
-  Eglise Saint-Claude au Casset (BF)
-  Clarée : site Natura 2000 (BH)
-  La Fruitière (BJ)
-  la Linaigrette de Scheuchzer (BL)
-  La Petite utriculaire (BN)
-  L'Alpe du Lauzet (BP)
-  Vue sur le Pic de Rochebrune (BR)
-  Le climat du col du Lautaret (BT)
-  Paravalanche de la Marionnaise (BV)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



⚠️ Recommandations

Avant de partir en refuges, se renseigner sur leur ouverture.

Attention au soleil en plein été, même sous les passages plus ombragés, prévoir de la crème.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : <https://zou.maregionsud.fr/>

Pensez au covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

Accès routier

Depuis Briançon, emprunter la D1091 en direction de Grenoble, passer le Monétier-les-Bains et continuer jusqu'au col du Lautaret.

Depuis Grenoble, emprunter le D1091 en direction de Bourg d'Oisans, puis continuer vers la Grave et monter jusqu'au col du Lautaret. Attention le tunnel du Chambon est fermé, il faudra emprunter la route de secours.

Parking conseillé

Parking du col du Lautaret

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3300m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol

de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2610m.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée

Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com

Tel : (+33) 4 92 20 02 20

<http://www.claree-tourisme.fr>



Bureau d'Information Touristique Le Monétier les Bains

Route de Grenoble, 05220 Le Monétier les Bains

contact@serrechevalier.fr

Tel : 04 92 24 98 98

<https://www.serrechevalier.fr>



Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)

Le Casset, 05220 Le Monétier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 24 53 27

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Centre d'accueil du Col du Lautaret (ouverture estivale)

Col du Lautaret, 05220 Le Monétier-les-bains

brianconnais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 24 49 74

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Vallée de la Romanche, Charles Bertier (AA)

Source d'inspiration pour de nombreux artistes de montagne, la Romanche fut peinte à maintes reprises. Elle inspire notamment à Charles Bertier (1860-1924) *Vallée de la Romanche au Pied-du-Col* et *Les Fréaux près de La Grave*, deux huiles sur toile réalisées en 1894. Initié à la peinture de paysage par Jean Achard et à la peinture de montagne par l'abbé Guétal, cet artiste d'origine grenobloise n'hésite pas à planter son chevalet sur les plus hauts sommets des Alpes dauphinoises. Par ailleurs, il se donne pour mission de "faire comprendre la montagne" à ses contemporains.

Crédit photo : © Musée de Grenoble



La "bosse" des marmottes (AB)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d'altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on a coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n'est visible que d'avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d'un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d'un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d'en avertir les autres.

Crédit photo : PNE - Coursier Cyril



Swertie vivace (AC)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



Col d'Arsine (AD)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monétier-les-Bains.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



Jonc arctique (AE)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaisable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Crédit photo : Christophe Albert - PNE



Lagopède alpin (AF)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d'altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l'ambiance calme de l'aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l'Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd'hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Moraine (AG)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisés occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0°C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Crédit photo : PNE - Nicollet Bernard



Un régime aquatique (AH)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d'insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l'eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d'une chute d'eau ou du courant d'une rivière.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



❄️ Vêlage (AI)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre

❄️ Fonte du glacier d'Arsine (AJ)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d'arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d'eau de 800 000 m³ contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d'urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.



🏔️ Glacier d'Arsine (AK)

Le glacier d'Arsine est logé au creux d'un vaste cirque de face nord, enceint par de hautes parois culminant entre 3 200 et 3 600 mètres d'altitude. Il s'agit d'un glacier en grande partie couvert dont le front, actuellement situé vers 2 470 m d'altitude, est précédé par des lacs. Ceux-ci sont retenus par un imposant dispositif de moraines historiques, formées lors du Petit Âge de Glace (entre 1550-1850 environ). De par sa taille et son état de conservation, le dispositif morainique historique d'Arsine fait figure d'exception à l'échelle des Alpes occidentales. D'ordinaire, de tels "vallums" morainiques sont réservés aux petits glaciers d'altitude dont les eaux engendrent un ruissellement trop diffus pour être capable de déblayer les accumulations détritiques proglaciaires (par exemple le glacier du Réou d'Arsine). La fonte et le recul important du glacier d'Arsine a posé dans les années 1980 des problèmes de rétention d'eau et donc de sécurité. le RTM a ainsi mené des travaux pour faire baisser le niveau des lacs dont le volume faisait craindre une rupture de la moraine et donc un risque d'inondation du village du Casset.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre



Alouette des champs (AL)

Un oiseau funambule suspendu dans le ciel égrène longuement sa ritournelle de notes qui se bousculent. Puis, les ailes triangulaires repliées et suivant une spirale parfaite, l'oiseau se pose à terre au milieu de la prairie. Au sol, il est peu visible : son ramage aux différentes teintes brunes lui assure un camouflage confondant. Dans sa quête de nourriture, ses déplacements, succession de petites courses et d'arrêts brusques, lui permettent par ailleurs de repérer d'éventuels prédateurs.

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Bergeronnette des ruisseaux (AM)

Avec élégance, la bergeronnette des ruisseaux sautille et s'active sur les rochers au bord des rivières. Présente ici dans un torrent de montagne, elle affectionne tous les cours d'eau, à la montagne, à la campagne ou à la ville, et même les petits lacs d'altitude. Comme les autres bergeronnettes, elle hoche perpétuellement sa longue queue noire bordée de blanc. Son ventre est jaune comme celui de la bergeronnette printanière, mais elle s'en distingue par son dos gris cendré. En période nuptiale, le mâle exhibe fièrement une bavette noire qui permet alors de mieux le différencier de sa femelle, qui garde le sourcil et la gorge blanche. Leurs pattes rosées sont une spécificité, celles des autres bergeronnettes sont noires.

Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Papillon de jour, papillon de nuit (AN)

Les papillons diurnes se différencient des nocturnes à la forme de leurs antennes. On remarque également qu'au repos, les ailes des diurnes sont repliées verticalement au-dessus du corps – discrétion oblige – alors que les nocturnes s'en recouvrent. Le solitaire, craintif et prudent, a une autre particularité comportementale : dès que la température est moins favorable pour voler, il se pose et offre son flanc aux rayons du soleil pour emmagasiner de l'énergie, allant même jusqu'à se pencher légèrement, alors que d'autres étalent dangereusement leur anatomie dans sa totalité.

Crédit photo : PNE - Warluzelle Olivier



Solitaire (AO)

La lande fermée d'éricacées et de saules soyeux abrite une population d'un papillon peu commun et protégé : le solitaire. En d'autres lieux, il occupe également d'autres milieux comme les landes à airelles et les tourbières, le solitaire est rare et difficile à observer. Ce papillon de jour se reconnaît à sa parure jaune délicatement saupoudrée de gris sous les ailes postérieures du mâle alors que Madame a opté pour une voilure blanche presque immaculée. Tous deux portent un modeste liseré rose surlignant le pourtour de leurs ailes, ponctuées d'un minuscule ocelle blanc cerné de brun et d'un discret croissant gris.

Crédit photo : PNE - Delenatte Blandine



Couleur de l'eau des méandres (AP)

La couleur turquoise des eaux qui serpentent dans les méandres du torrent du Petit Tabuc donne un caractère particulièrement remarquable au site. Le vallon est prisé des photographes et artistes pour l'interprétation photographique et picturale.

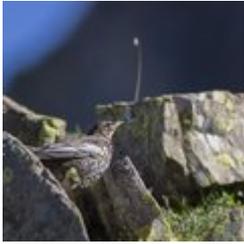
Crédit photo : PNE - Coursier Cyril



Venturon montagnard (AQ)

Un petit oiseau vert-jaune-gris se balance sur une haute branche. « Tchèt ». Le venturon montagnard s'envole pour se poser sur un lambeau de pelouse écorchée. Il ressemble à un verdier de petite taille, mais son cri métallique émis lors de ses petits vols ne laisse pas de doute. Son observation prolongée montre un joli gris bleuté sur la tête et les côtés de la poitrine. Des barres alaires jaunes sont bien visibles. Sur de longs parcours, avec son vol ondulé, il fait penser à un chardonneret. Tout comme son cousin, il est sociable et circule en petits groupes pour explorer une touffe d'ortie ou une pelouse.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Merle à plastron (AR)

Au milieu des alpages parsemés de mélèzes ou de "brousses", un cri d'alarme suivi d'une amorce de chant retentit. Un merle ? Oui, mais un merle à plastron. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèzes, de pins sylvestres, d'épicéas et de pins cembro, de 1 000 à 2 500 m d'altitude. Essentiellement migrateur, le merle à plastron hiverne en Espagne et en Afrique du Nord et sera de retour en montagne dès le mois de mars.

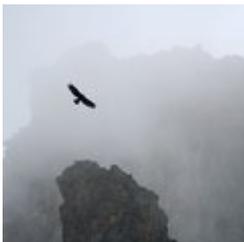
Crédit photo : PNE - Saulay Pascal



Mélèze (AS)

Le mélèze est le seul résineux européen à perdre ses aiguilles en hiver. Son bois est rouge brun. Dans le paysage, il détonne par ses couleurs allant du vert tendre au printemps aux couleurs or de l'automne. Ses fleurs roses séduisent les naturalistes et photographes au printemps. Le mélèze est un arbre colonisateur des versants de montagne. S'il s'accommode des conditions difficiles de la montagne, il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Le site du Petit Tabuc est un bel exemple de la capacité de colonisation de cette essence, même si elle est régulièrement mise à mal par les avalanches.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Un prédateur volant (AT)

L'aigle est un prédateur par excellence. Tout en lui évoque la force et l'audace. Son aspect bien sûr, avec un regard impressionnant que souligne une arcade sourcilière proéminente, mais surtout des armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques, et des serres acérées d'une grande puissance. Sa vue perçante lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur les cadavres d'animaux contribuant ainsi à l'épuration naturelle de la nature.

Crédit photo : PNE - Telmon Jean-Philippe



L'aigle royal, mascotte des Ecrins (AU)

Le site du Petit Tabuc est un territoire de nidification très favorable à l'aigle royal. L'aigle royal compte parmi les espèces protégées considérées comme rares en Europe. L'importance des populations recensées dans le massif des Ecrins confère au Parc une responsabilité particulière dans la conservation de l'espèce. Des comptages sont organisés régulièrement depuis 1985 ainsi qu'un suivi fin de la reproduction, des causes de perturbation et de la mortalité.

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Aigle royal (AV)

Près du versant, aux heures chaudes de la journée, un grand oiseau tournoie, exploitant le vent pour s'élever. Bientôt, cette silhouette brune se dissout dans le bleu du ciel, happée par l'altitude. L'aigle parcourt ainsi son immense territoire, dont les détails ne peuvent échapper à sa vue légendaire. Il passe aussi de longues heures perché, à entretenir son plumage ou à scruter les environs à la recherche de sa prochaine victime. Bien qu'il soit très farouche, il est relativement aisé de pouvoir observer un aigle royal ou sa "moitié" puisque les adultes vivent généralement en couple. Sa grande taille, sa coloration sombre, ses ailes rectangulaires et ses fréquents déplacements en plein ciel font de lui un élément presque familier pour qui sait "observer" la montagne.

Crédit photo : PNE - Couloumy Christian



Les chamois (AW)

Rupicapra rupicapra, la chèvre des rochers n'est pas à l'origine exclusivement inféodée à la haute montagne. L'espèce affectionne tout particulièrement les escarpements rocheux et les fortes pentes plus que l'altitude. Toutefois, la forte pression humaine exercée sur le chamois l'a conduit à se retirer toujours plus haut. Convoité pour sa chasse sportive, il a trouvé refuge ici dans le Parc national des Ecrins.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



Le cincle plongeur (AX)

Au promeneur attentif, le torrent de montagne livre ses secrets. Le maître des lieux est un petit oiseau brun, roux et gris, à la queue courte et au plastron d'un blanc pur, séparé de l'abdomen foncé par une bande couleur châtain. On l'aperçoit souvent en vol, rasant la surfaces des eaux pour saisir les insectes. Le cincle plongeur doit son nom à ses habitudes alimentaires; pour trouver des larves aquatiques, il plonge tête la première et vient s'agripper au fond pour marcher à contre courant.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Blaireau européen (AY)

La rencontre avec le blaireau a souvent lieu la nuit au bord d'un chemin, d'un talus ou d'une route. Son allure tranquille et sa démarche ronde de plantigrade font penser à un petit ours ; à moins qu'il ne laisse voir les bandes noires et blanches de sa tête avant de fuir. Vers de terre, reptiles, grenouilles, fruits, plantes... sont à son menu. Les familles de blaireaux vivent dans des terriers parfois très étendus et très anciens, aux nombreuses chambres et galeries. Tolérants, ils les partagent quelquefois avec les lapins ou les renards. Le « tesson » fait partie de ces voisins discrets qui nous côtoient sans laisser deviner leur présence hormis leurs empreintes composées de 5 doigts presque alignés et laissant apparaître les traces de longues griffes.

Crédit photo : PNE - Fiat Denis



L'amoureux des vieilles pierres (AZ)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s'installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments... toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l'on trouve jusqu'à plus de 2 000 m d'altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d'une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C'est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

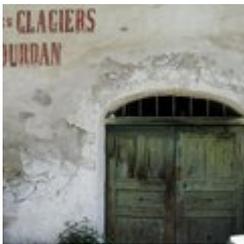
Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Murin à moustaches (BA)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l'une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu'aux forêts d'altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Crédit photo : PNE - Corail Marc



Portes et cours (BB)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d'habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d'un tympan souvent orné d'une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d'habiter et d'organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l'étable et aux pièces d'habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d'isolation, mais aussi de rangement.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE



Moineau soulcie (BC)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l'apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip » ou un « thui » quand ce n'est pas un « tchei » typique du pinson du Nord !

Crédit photo : PNE - Combrisson Damien



Le Casset (BD)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe "cassare" (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d'éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l'abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui "bougnt" à une autre échelle de temps que la nôtre.

Crédit photo : PNE - Masclaux Pierre



Cadrans solaires (BE)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous allez découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d'autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d'antan.

Crédit photo : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (BF)

Avec son clocher démesurément élevé, l'église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l'impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L'église, inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l'intérieur, l'œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d'autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste. Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l'incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l'on retrouve sur la grille en fer forgé de l'imposte de la fenêtre axiale de l'abside et sur les fonts baptismaux.



Les bouquetins de l'Alpe du Lauzet (BG)

L'Alpe du Lauzet en bordure du massif des Cerces est le territoire d'hivernage privilégié de la colonie de bouquetins du massif des Cerces. En 1959, alors qu'il ne restait plus que 10 individus en France (en Vanoise), 6 bouquetins, quatre mâles et deux femelles provenant de Suisse, ont été réintroduits d'abord dans le Combeynot en rive droite de la Guisane puis dans les Cerces. Ces six individus se sont multipliés et la population totale atteint maintenant environ 300 bouquetins. Si leur territoire est restreint l'hiver pour économiser un maximum d'énergie et profiter des adrets ensoleillés, ils s'éparpillent en été dans tout le massif et jusque chez les voisins auxquels ils se mélangent progressivement.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Mireille Coulon



Clarée : site Natura 2000 (BH)

Carrefour bioclimatique entre les Alpes du sud, du nord et piémontaises, le territoire de la Clarée et de la Vallée Etroite représente un site d'un grand intérêt écologique très représentatif des Alpes. Il possède une biodiversité remarquable, tant au niveau de la flore (plus de 1000 espèces) et de la faune, qu'au niveau des habitats naturels et des écosystèmes. La variété des situations topographiques, géologiques et microclimatiques sont autant de facteurs favorables à cette biodiversité unique.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



La Clarée, une rivière exceptionnelle (BI)

D'une clarté exceptionnelle, d'où l'origine de son nom, cette rivière baigne toute la vallée depuis sa source, le lac de la Clarée à 2433m d'altitude, jusqu'à la confluence avec la Durance 32 km plus bas vers le hameau de La Vachette. Paradis des pêcheurs, et hébergeant de belles truites farios autochtone, la Clarée suit un régime nival : son niveau est totalement tributaire des précipitations et des fontes des neiges.

Crédit photo : Aline.Roul©OTHV



La Fruitière (BJ)

En rive droite près du pont passant la Clarée, une seule maison : la laiterie, dit « La Fruitière » qui jusqu'en 1938 était le lieu de collecte et de traitement du lait de tous les alpages environnants.

Crédit photo : Remy.Lecan©Auberge La Fruitière

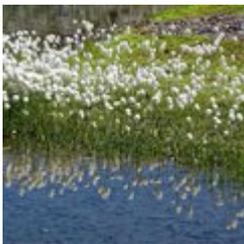


Le Refuge du Chardonnet (BK)

Situé au pied des crêtes du Queyrellin et du Raisin, le refuge du Chardonnet est une halte incontournable du GR57 et constitue le camp de base idéal pour accéder aux grandes voies d'escalades du massif du Queyrellin.

Depuis ce refuge vous pourrez aussi bien rejoindre le Pont de l'Alpe du Lauzet via le Col du Chardonnet, rejoindre la commune du Monétier-les-Bains via le col de Roche Noire (GR57), ou encore faire le grand tour des Cerces en direction du Col de la Ponsonniere et col des Rochilles via le GR57.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



la Linaigrette de Scheuchzer (BL)

Cette plante reconnaissable à son inflorescence duveteuse blanc pur, semblable à du coton effiloché, se rencontre dans les lieux humides d'altitude comme les marécages et les bords des lacs.

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exceptionnelle (BM)

Le marais d'altitude du Chardonnet est un complexe exceptionnel d'habitats humides associant des marécages divers, des tourbières basses alcaline, tourbières de transition, plans d'eau et bas-marais. Ce sont des milieux d'une très grande valeur patrimoniale, possédant une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées telles que le Jonc arctique et la Petite utriculaire, et faunistiques (insectes).

Crédit photo : Michel.Ducroux©OTHV



✿ La Petite utriculaire (BN)

La petite utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se rencontre dans les eaux stagnantes et marais tourbeux. Les fleurs, de petite taille, sont jaune pâle et portent un court éperon conique. Proche du seuil des espèces menacées, elle fait partie des espèces protégées.

Crédit photo : Meneerk Blem © Creative Commons



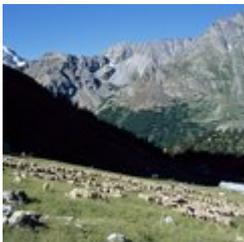
🕒 Les mines de graphites du Chardonnet (BO)

Le graphite, dérivé du charbon, date de l'âge carbonifère (soit 300 000 millions d'années) et était utilisé pour la fabrication des mines de crayon et pour les charbons des moteurs électriques. La mine du Chardonnet constitue une des rares mines de graphite exploitées en France.

L'exploitation de la mine débuta dès 1824 avec des équipements rudimentaires : pelles, paniers, brouettes. C'est à partir des années 1909 que l'extraction devint plus importante avec l'installation de treuils l'utilisation de perforatrices et de pompes. La mine était accessible uniquement à pied, mais le minerai était quant à lui transporté en wagon jusqu'à la vallée de la Guisane par des câbles. La mine était alors dotée d'électricité et de baraquements.

On distingue encore les poteaux électriques et, à l'entrée de la galerie principale, la roue du câble servait à acheminer des wagons jusqu'à la vallée de la Guisane.

Crédit photo : Thibaut.Blais©OTHV



📍 L'Alpe du Lauzet (BP)

L'Alpe du Lauzet est un hameau d'alpage planté à 1 940 m d'altitude, en dessous de l'Aiguillette du Lauzet, qui culmine à 2 717 m, sur la commune du Monétier-les-Bains. Le hameau est aligné à mi-pente afin d'éviter les avalanches qui se déchargent régulièrement dans le fond du vallon. Les quelques maisons servaient autrefois de lieu d'estive pour les habitants du Lauzet, dans la vallée de la Guisane. Sur la porte de la chapelle, une plaque indique que cinq personnes sont mortes ensevelies par une avalanche durant l'hiver 1892.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Jean-Pierre Nicollet

Hospice de la Madeleine (BQ)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pèlerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

Vue sur le Pic de Rochebrune (BR)

La vallée de la Guisane redescend au sud-est sur Briançon. La vue s'ouvre au loin sur le début du massif du Queyras dont un des sommets se distingue très nettement. Le Pic de Rochebrune, haut de ses 3 320 m d'altitude, trône fièrement au-dessus de la vallée de Cervières à 10 km de Briançon et de la vallée du Guil dans le Queyras, toutes les deux reliées par le col de l'Izoard (2 361m). Cet énorme bastion de roches dolomitiques est accessible à des randonneurs de bon niveau puisque la dernière partie est un peu raide et nécessite de faire quelques pas en mettant les mains.

🕒 Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BS)

Dans l'ouvrage de W. Brockedon, [*Illustrations of the Passes of the Alps*](#), paru en 1828, une des gravures qui illustrent le col du Mont-Genèvre représente selon le titre : *Mont d'Arcines and the Val de Guisane from the Col du Lautaret* (p. 25). Cette vue est ainsi décrite « Across a deep ravine, the River Guisane is seen tumbling down the mountains from its source in the distant glacier of Mont d'Arcines, and thence flowing on to the Durance, through the narrow valley which is bounded by rugged and pinnacled mountains ». A la page précédente, il précise « Le Casset, is near the foot of the Glacier de Lasciale, which descends from the Mont d'Arcines ». Il est donc clair que le Mont d'Arcines est l'actuelle montagne des Agneaux et le glacier de Lasciale est le glacier du Casset qui devait alors descendre beaucoup plus bas. Cependant, Paul Guillemain considère qu'il s'agit de la première représentation imprimée de la Meije, lui attribuant le n° 2 dans son inventaire (PG : 2). C'est une erreur d'interprétation de sa part. En effet, il s'agit de la vue que l'on a sur le massif du Combeynot depuis l'ancienne route du Lautaret. De ce point de vue, on ne voit pas non plus les Agneaux (ou Mont d'Arcines).



📌 Le climat du col du Lautaret (BT)

Le col du Lautaret est une limite climatique entre les Alpes du nord et les Alpes du sud. Il fonctionne comme une barrière pour les perturbations et il n'est pas rare que la vallée de la Romanche à l'ouest soit enneigée et la vallée de la Guisane à l'est soit sèche, ou inversement. La vallée de la Romanche redescend directement sur la région de Grenoble où le climat à la même altitude est marqué par deux fois plus de précipitations, elle fonctionne donc comme un corridor aux perturbations venant de cette zone. Cela explique que le col du Lautaret ainsi que le col du Galibier voisin marquent la limite de répartition de nombreuses plantes d'affinités méditerranéennes. En effet, cette position de charnière est caractérisée par un climat avec une forte influence méditerranéenne en direction de Briançon.

Crédit photo : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

La tufière du col du Lautaret (BU)

Le tuf est une roche sédimentaire issue de la précipitation du calcaire dissous dans de l'eau qui sort en surface d'un cours d'eau ou d'une source. Lors de cette solidification minérale des carbonates, de nombreux débris végétaux ou animaux restent emprisonnés et se fossilisent. C'est ainsi qu'une campagne de fouilles réalisée entre 2008 et 2010 a permis de reconstituer la flore du col au moment du dépôt de la roche. Le tuf est aussi une roche tendre que l'on sculpte facilement et qui fut très prisée pour la construction des bâtiments publics ou des maisons de « bonnes gens ». L'église de Villar d'Arène est construite avec le tuf de la carrière du Lautaret qu'elle a presque épuisée. La tufière du Lautaret est inscrite comme habitat d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000 « Combeynot Lautaret Ecrins ».

Paravalanche de la Marionnaise (BV)

Dans la vallée de la Guisane, la route du col du Lautaret est par endroits très exposée au risque d'avalanche. Dès sa construction, plusieurs mesures ont été prises. La première est un long ouvrage paravalanche semi-ouvert qui permet aux éventuelles coulées de passer au-dessus de la route pour s'écouler plus bas dans la pente. Un peu plus en aval c'est une autre solution, plutôt originale qui a été choisie : la configuration des lieux ne se prêtant pas à la construction d'un paravalanche classique, deux tunnels de dérivation ont été creusés sur les côtés (le Rif Blanc et les Vallois). En cas de risque avalancheux important, la route est fermée et la circulation déviée temporairement par les tunnels. Une fois l'épisode passé, la route est dégagée et rouverte à la circulation.